

Les foyers bénéficiaires du Rsa

1,84 million à fin juin 2018

n° 23

Septembre
2018

Au titre de juin 2018, près de 1,84 million de foyers résidant en France entière bénéficient du revenu de solidarité active (Rsa) versé par les caisses d'Allocations familiales (Caf). Le nombre de bénéficiaires progresse ainsi de 0,7 % entre juin 2017 et juin 2018, après avoir connu une phase de décroissance durant 7 trimestres consécutifs (en glissement annuel), suivie d'une relative stabilité au trimestre précédent.

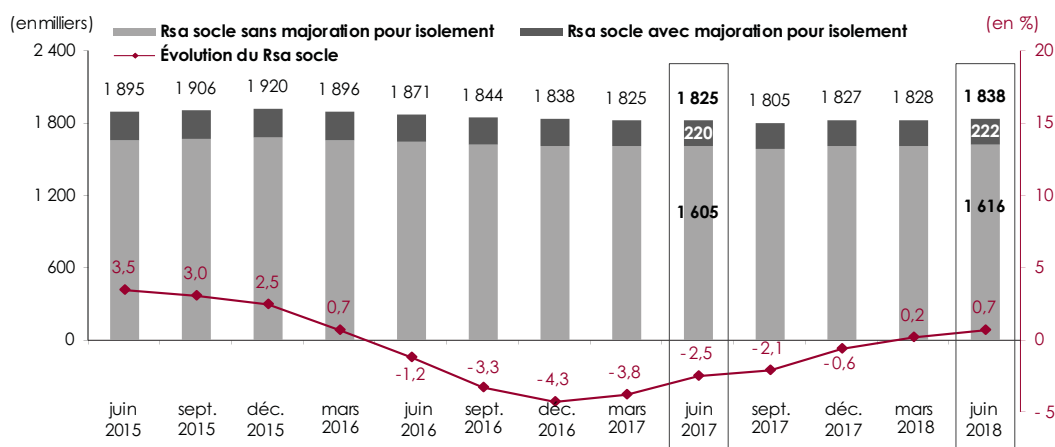
En corrigeant ces données des variations saisonnières et en neutralisant l'effet des revalorisations du barème, le nombre de foyers bénéficiaires du Rsa est relativement stable entre mars et juin 2018, après avoir connu une hausse de 0,6 % au trimestre précédent. Cette évolution est à relier aux mesures réglementaires récemment mises en place, dont les effets ont joué dans le sens contraire sur la période : la téléprocédure des demandes de Rsa a facilité l'accès à la prestation, tandis que la baisse des cotisations sociales entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2018 a entraîné une hausse des revenus d'activité des bénéficiaires et la sortie du dispositif d'un certain nombre d'entre eux au cours du second trimestre.

Au cours du 2^e trimestre 2018, les Caf ont versé près de 2,73 milliards d'euros au titre du Rsa, contre 2,66 milliards d'euros au 2^e trimestre 2017. Les masses financières ont ainsi progressé de 2,6 % en un an, en lien avec la hausse du montant moyen versé aux allocataires à la suite des revalorisations de la prestation en septembre 2017 et avril 2018.

Au titre de juin 2018, le revenu de solidarité active (Rsa) est versé par les caisses d'Allocations familiales (Caf) à près de 1,84 million de foyers résidant en France métropolitaine et dans les départements d'Outre-mer (Dom), pour un montant moyen de 494 euros par mois (graphique 1). Le nombre de bénéficiaires connaît ainsi une progression de 0,7 % entre juin 2017 et juin 2018, marquant la fin de la phase de décroissance des effectifs, en glissement annuel, observée durant 7 trimestres consécutifs, suivie d'une relative stabilité au trimestre précédent.

L'augmentation des effectifs entre juin 2017 et juin 2018 concerne l'ensemble des foyers, qu'ils perçoivent ou non une majoration de leur allocation liée à leur situation d'isolement avec enfant(s) à charge ou à naître. Le nombre de bénéficiaires du Rsa sans majoration pour isolement augmente de 0,7 % en glissement annuel, les effectifs s'élevant à près de 1,62 million de foyers fin juin 2018. Le nombre de bénéficiaires percevant une majoration pour isolement connaît, quant à lui, une croissance annuelle de 0,6 %, passant de 220 000 à 222 000 foyers entre fin juin 2017 et fin juin 2018.

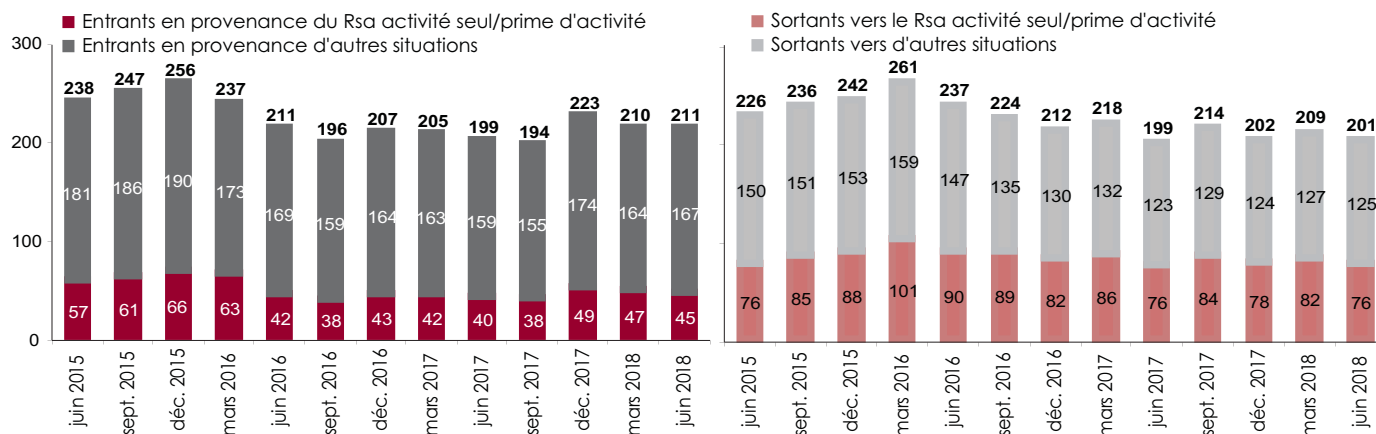
Graphique 1 - Nombre de foyers bénéficiaires du Rsa socle en fin de trimestre (en milliers) et évolution en glissement annuel (en %)



Source : Cnaf - Dser (fichiers Bénétrim, Filéas et Allstat FR2). **Champ :** Régime général, France entière.

Lecture : près de 1,84 million de foyers bénéficient du Rsa socle fin juin 2018, dont 1,62 million du Rsa socle sans majoration pour isolement et 222 000 foyers du Rsa socle avec majoration pour isolement. Entre juin 2017 et juin 2018, le nombre de bénéficiaires du Rsa socle augmente ainsi de 0,7 %.

Graphique 2 - Nombre d'entrants et de sortants du Rsa socle selon leur droit au Rsa activité seul/prime d'activité en fin de trimestre (en milliers)



Source : Cnaf – Dser (fichiers Bénéttrim, Filéas et Allstat FR2). **Champ :** Régime général, France entière.
Lecture : 211 000 foyers ont ouvert un droit au Rsa entre mars et juin 2018, dont 45 000 en provenance de la prime d'activité et 167 000 en provenance d'autres situations. 201 000 foyers ont une fin de droit au Rsa entre mars et juin 2018, dont 76 000 basculent dans la prime d'activité et 125 000 vers d'autres situations.

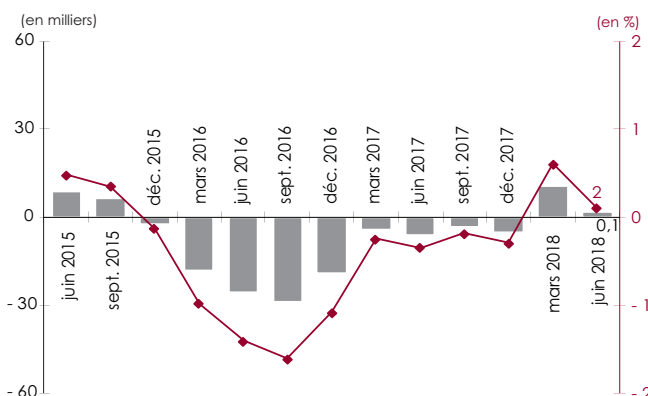
Entre mars et juin 2018, l'évolution du nombre de bénéficiaires peut se déduire du nombre d'ouvertures de droit (entrées) et de fins de droit au Rsa (sorties) ayant eu lieu sur le trimestre (graphique 2). Ainsi, les effectifs connaissent une hausse de près de 10 000 foyers en données brutes ce trimestre (soit + 0,6 %), le nombre d'entrées dans le dispositif étant supérieur au nombre de fins de droit. Le nombre de nouveaux bénéficiaires du Rsa (211 000 foyers) est proche de celui observé au trimestre précédent, mais nettement supérieur à celui constaté entre mars et juin 2017, à la suite de la mise en place des demandes de Rsa en ligne contribuant à la hausse des effectifs. Quant au nombre de sortants de la prestation, il connaît une baisse par rapport au trimestre précédent, passant de 209 000 à 201 000 foyers entre fin 2017 et mars 2018. Plusieurs facteurs, jouant en sens contraire, sont à prendre en considération. La revalorisation du montant forfaitaire au 1^{er} avril 2018, ainsi que la prise en compte des ressources du 1^{er} trimestre 2018 plus basses que celles observées en fin d'année 2017 conduit à une baisse du nombre de sortants ce trimestre. À l'inverse, la baisse des cotisations sociales entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2018 entraîne une hausse des revenus d'activité des bénéficiaires et la sortie du dispositif d'un certain nombre d'entre eux.

L'entrée dans le dispositif du Rsa concerne principalement des foyers ne percevant pas la prime d'activité au trimestre précédent, mais connaissant une autre situation (notamment nouvelle demande, droit suspendu au Rsa ou à la prime d'activité, perception d'une autre prestation, d'indemnités chômage et toute autre situation). De même, la sortie du Rsa se fait plus souvent vers une autre situation que la prime d'activité. Depuis juin 2016, la part des basculants de la prime d'activité vers le Rsa connaît une relative stabilité chaque trimestre (environ 21 % entre mars et juin 2018), de même que la part des basculants du Rsa vers la prime d'activité (environ 38 %).

Entre deux dates, l'évolution du nombre de bénéficiaires du Rsa dépend des revalorisations du barème, des variations saisonnières, ainsi que des mesures réglementaires ayant eu lieu sur la période. Le montant forfaitaire du Rsa est revalorisé au 1^{er} avril de chaque année (+1,0 % en avril 2018) et il a été revalorisé de manière exceptionnelle au 1^{er} septembre (de 2013 à 2017) dans le cadre du Plan de lutte contre la pauvreté, pour atteindre une revalorisation totale de 10 % sur 5 ans. Les revalorisations ont un impact sur les montants versés, ainsi que sur l'évolution du nombre de bénéficiaires du Rsa, en rendant éligibles des allocataires proches du seuil de non versement. L'effet des revalorisations du barème et la correction des variations saisonnières sont estimés à 0,5 % entre mars et juin 2018. En neutralisant ces 2 effets, le nombre de bénéficiaires serait relativement stable (+ 0,1 %, correspondant à près de 2 000 foyers sur trois mois), après avoir connu une hausse de 0,6 % au trimestre précédent (graphique 3).

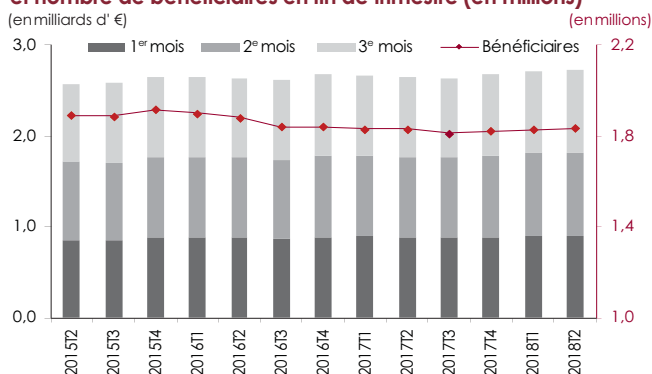
Cette évolution est à relier aux mesures réglementaires récemment mises en place, dont les effets jouent dans le sens contraire sur la période. La mise en place de la téléprocédure des demandes de Rsa facilite l'accès à la prestation, tandis que la baisse des cotisations sociales entraîne une hausse des revenus d'activité des bénéficiaires et la sortie du dispositif d'un certain nombre d'entre eux au cours du second trimestre 2018. Au cours du 2^e trimestre 2018, les Caf ont versé près de 2,73 milliards d'euros au titre du Rsa, contre 2,66 milliards d'euros au cours du 2^e trimestre 2017 (graphique 4). Les masses financières correspondant à cette prestation connaissent ainsi une croissance de 2,6 % en glissement annuel. Cette évolution résulte notamment de l'augmentation du montant moyen, à la suite des revalorisations de la prestation intervenues au 1^{er} septembre 2017 et au 1^{er} avril 2018.

Graphique 3 – Évolution trimestrielle du nombre de bénéficiaires du Rsa socle en niveau et en taux de croissance (données CVS* à barème constant)



Source : Cnaf – Dser (fichiers Bénéttrim, Filéas et Allstat FR2). **Champ :** Régime général, France entière. * données corrigées des variations saisonnières. **Lecture :** le nombre de bénéficiaires du Rsa socle, hors revalorisations du barème et effets saisonniers, augmente de près de 2 000 foyers entre mars et juin 2018, soit une évolution de + 0,1 % sur un trimestre.

Graphique 4 - Masses financières de Rsa socle versées chaque trimestre par les Caf (en milliards d'euros) et nombre de bénéficiaires en fin de trimestre (en millions)



Source : Cnaf – Dser (fichiers Bénéttrim, Filéas et Allstat FR2) et Agence comptable. **Champ :** Régime général, France entière. **Lecture :** les Caf ont versé près de 2,73 milliards d'euros au titre du Rsa socle au cours du 2^e trimestre 2018, et 1,83 milliards de foyers en moyenne ont bénéficié de la prestation sur la même période.